



yves.laine@sfr.fr

Contribution d'Yves LAINE

CHU et contradictions...

Vrai de vrai, j'ai été ébranlé à la lecture du texte d'Alain Le Hénaff. Du coup, j'ai voulu rafraîchir ma connaissance du dossier avec ce que les membres du Conseil, dans leur grande sagesse, en avaient déjà dit. Outre l'audition le 5.10.2010 de Mme Christiane Coudrier et Gilles Potel, respectivement directrice générale du présent CHU et chef du service des urgences, j'ai d'abord relu la première contribution de Alain Le Hénaff qui avait précédé cette prestation, mais ne proposait pas de franchir la Loire. Et j'ai aussi trouvé 4 autres réactions « à chaud » de nos collègues Christian Davias, Jean-Charles Abbé, René Mariaud et Pierre-Marie Masson et une autre, un an plus tard, de Marc Porier.

Cela nous fait, sauf erreur, un total de 7 contributions.

A ceci s'ajoutaient sur le site du CHU, des « réponses aux questions », dont celle-ci

Le terrain disponible, d'une douzaine d'hectares, se trouve à l'ouest de l'île de Nantes, à faible distance de l'hôtel-Dieu. Ce terrain n'est pas non plus éloigné de la plate-forme logistique de Saint-Jacques, ce qui est un atout supplémentaire. Des négociations sont engagées pour obtenir les surfaces complémentaires nécessaires à la réalisation de la deuxième phase.

Le choix est fait d'installer le nouvel hôpital en centre ville car il assure une fonction essentielle de proximité, notamment avec les consultations ainsi que la médecine et la chirurgie ambulatoire. Aujourd'hui, 41 % des séjours sont d'une journée et cette tendance va s'accroître dans les années à venir.

Et surtout, la localisation en centre ville permet de maintenir les liens fonctionnels avec la faculté de médecine, les laboratoires de recherche et avec la plate-forme logistique de l'hôpital Saint-Jacques (blanchisserie, restauration, magasins).

Enfin, en matière d'accessibilité, l'île de Nantes bénéficie des transports en commun, et une nouvelle ligne de bus sera mise en service en 2012. Le projet lui-même intègrera des parkings pour les usagers et les personnels.

*publié par Sandrine Delage le 18 mars 2010
direction des affaires médicales et de la recherche*

Si je regarde maintenant les autres contributions :

Christian Davias : « Ce qui m'interroge aujourd'hui, c'est que la décision d'implanter le nouveau CHU sur l'île de Nantes est prise, comme le confirme la construction de Bio Ouest, institut de recherche thérapeutique, sur ce même site. Or, les questions fondamentales sur la faisabilité demeurent. »

Jean-Charles Abbé s'interroge sur la Caserne Mellinet « On n'ose pas suggérer que ce site puisse devenir celui de l'hôpital civil lui-même tant le projet sur l'île de Nantes semble avancé (sauf si la question de la zone inondable devenait rédhibitoire), mais son utilisation dans le cadre de la seconde problématique mérite, me semble-t-il, un examen attentif. »

René Mariaud s'étonne : « Il me semble nécessaire de concentrer nos réflexions sur les moyens pour l'accès au CHU car, sur leur site internet, il est fait mention simplement d'une nouvelle ligne de bus !

Pierre-Marie Masson suggère : « Il nous reste donc à entendre les porteurs du projet ILE DE NANTES sur le "faux problème de la desserte", sachant que notre interlocutrice a précisé que "les élus ne pouvaient pas ne pas y avoir réfléchi." »

Marc Porier s'inquiète : « Ma question d'Herblinois : Le transfert du CHU s'accompagnera d'un regroupement d'un certain nombre de services et notamment de ceux qui sont aujourd'hui installés sur le site de l'Hôpital Nord Laënnec et 50 ha ce n'est pas rien... »

Puis, depuis 2011, sauf erreur, plus rien sur le sujet jusqu'à ce nouveau texte argumenté d'Alain le Hénaff.

Quant à moi, j'avoue que je n'avais aucune compétence médicale. Celles-ci se limitent à la logistique mais, n'est-ce pas de cela qu'il s'agit ?

Quelques phrases m'interpellent surtout :

- Il a été dessiné une surface ayant la forme d'un trapèze d'une surface de 15 hectares, destinée à accueillir 250 000 m² de SHON.
- Le CHU pèse 11 000 salariés et accueille chaque année plus de 100 000 passages aux urgences, le CHU gère annuellement 800 000 venues externes (consultations, séances, etc.). C'est donc bien l'équivalent d'une ville de moyenne importance qui, de facto, s'installera progressivement sur l'île de Nantes.
- Pourquoi Nantes ne continuerait-elle pas d'investir ce secteur dans ses diverses dimensions : hospitalière, universitaire, scientifique et aussi industrielle ? Pourquoi Nantes ne jouerait-elle pas dans la cour des grands dans ce monde de la Santé en perpétuelle mutation ?

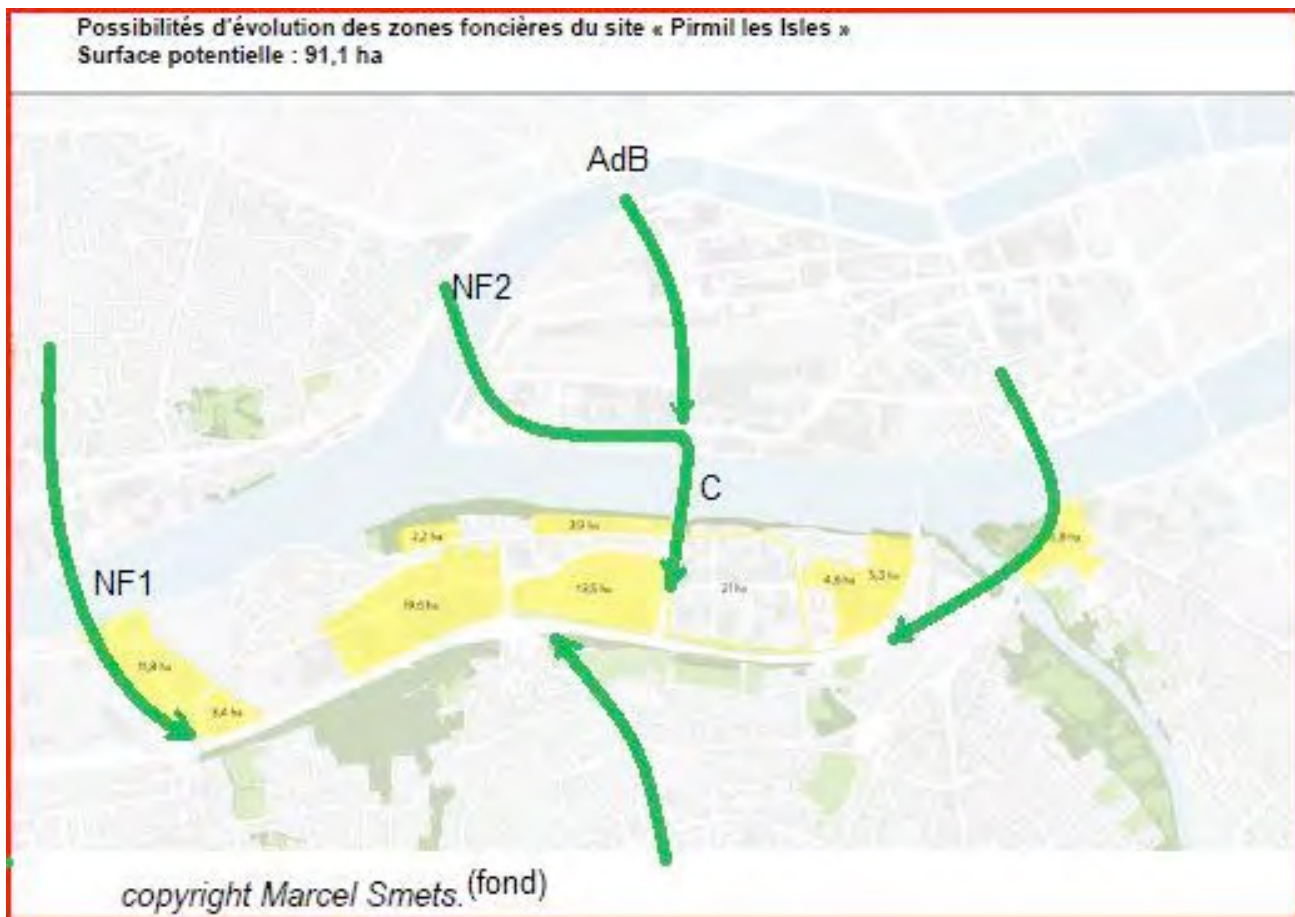
Alain le Hénaff, après s'être hasardé à une comparaison avec l'Oncopôle de Toulouse sur l'ancien site d'AZF, trouve que les 15 Ha, c'est bien trop étrié pour accueillir les regroupements de services médicaux prévus.

Et de lancer son brûlot

Et si l'on décidait à traverser la Loire ?

Il propose donc un autre modèle qui paraît, à terme, plus ambitieux, moins bloqué, mais « sud-Loire ». Où serait le problème en termes d'accès ?

Ce modèle allégerait le blocage attendu du « circuit rouge » en ce qu'il aura moins recours à la traversée de l'île de Nantes. L'établissement serait plus facilement accessible et surtout n'imposerait pas une pression de VL aussi forte sur les ponts et à l'intérieur de l'île de Nantes, grâce aux deux franchissements prévus au moment de la livraison du CHU. (NF1 et NF2)



Je n'avais, quant à moi, jamais vraiment ressenti, comme me le révèle l'auteur, le côté « étriqué » de l'affaire CHU Ile de Nantes. Quinze hectares, c'était une emprise 2,5 fois plus ample que le présent que j'imaginai suffisante. J'ai maintenant de grands doutes.

En rêvant un peu, même si les programmes techniques et financiers actuels ne nous permettent de financer que ces 15 hectares, quelle devrait être la réserve d'avenir ? Doit-on forcément s'arrêter d'imaginer en 2030 ?

Et surtout : Peut-on concilier le beau projet de M. Smets pour la partie aval de l'Ile de Nantes et ce CHU ?

On parle bien de 11 000 salariés pour le seul CHU (et quid des étudiants, des chercheurs ?)

On sait bien qu'ils n'arrivent pas tous en même temps... Mais si seulement la moitié embauchent le matin à 8h00 et rentrent le soir vers 18h00, une moitié de ceux-ci utilisant les transports en commun, et l'autre moitié en voiture, dont une moitié vient du nord-ouest... il reste quand même près de 1 000 véhicules à faire rentrer et sortir de l'Ile en plus de celles des résidents en une demi-heure, peut-être. Ceci, seul, explique peut-être le projet de pont bas et très performant qui aurait été proposé sur le bras de la Madeleine... Et comment fait-on au-delà, pour acheminer depuis le pont jusqu'au CHU, sur 2 km, 1 000 véhicules groupés sur une demi-heure ?

Quelqu'un a dit : il faut apaiser les flux automobiles ?